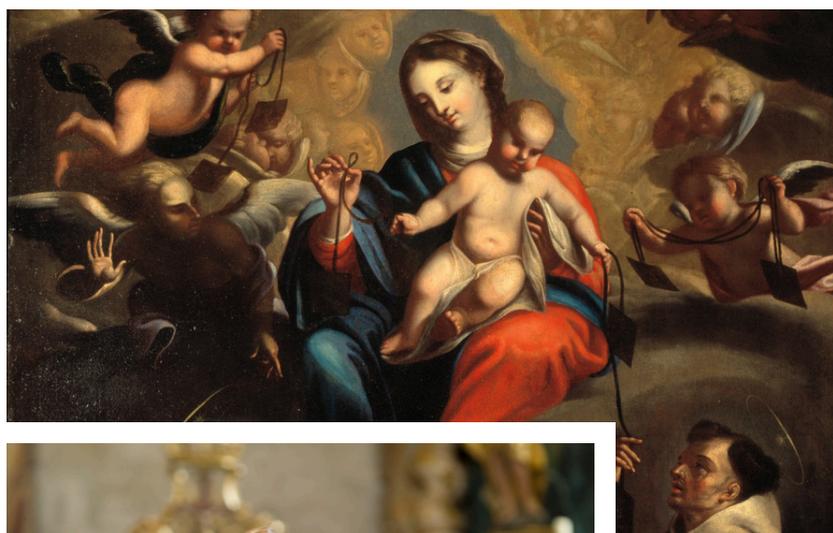


# Objets mobiliers

LES AIDES DU DÉPARTEMENT

PROPRIÉTAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

2024



# Qu'est-ce que c'est ?

Peinture, sculpture, textile, orfèvrerie, instrument de musique, objet scientifique ou technique... le Conseil départemental de la Savoie propose un programme d'aide financière pour la restauration des objets mobiliers du territoire.

## BÉNÉFICIAIRES

- Propriétaires publics
- Propriétaires privés

## OBJETS CONCERNÉS

- Les objets **classés et inscrits** au titre des Monuments historiques.
- Les objets du **Répertoire départemental**

## CALCUL DE LA SUBVENTION

La dépense subventionnable diffère du montant prévisionnel de travaux : elle est composée des travaux éligibles à la subvention.

L'aide du Département dépend du niveau de protection de l'objet :

### OBJET CLASSÉ :

- Propriétaires publics : fourchette basse 10 à 30% du montant HT
- Propriétaires privés : 15% du montant TTC

### OBJET INSCRIT :

- Propriétaires publics : fourchette médiane 15 à 60% du montant HT
- Propriétaires privés : 15% du montant TTC

### OBJET DU RÉPERTOIRE :

- Propriétaires publics : fourchette médiane -15 à 60% du montant HT

## MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- Les **études et les travaux** sont subventionnables
- Les dossiers de demande d'aide pour la restauration des objets classés, inscrits ou portés au Répertoire départemental doivent être déposés **avant le début des travaux**.
- Les demandes de subventions peuvent être déposées **toute l'année**, mais l'autorisation de débuter les travaux ne sera délivrée qu'après un délai de deux mois, nécessaire pour vérifier la conformité du dossier.

## VERSEMENT

- Justificatifs nécessaires : les factures et le rapport de restauration.
- Solde à la fin des travaux, après l'établissement de la conformité

## LEXIQUE

- **AOA**: Antiquités et objets d'art
- **CAOA** : Conservateur des antiquités et objets d'art
- **CDAOA** : Conservateur délégué des antiquités et objets d'art
- **CRMH** : Conservation Régionale des Monuments Historiques
- **DAT** : Demande d'autorisation ou déclaration préalable de travaux sur monuments historiques (Cerfa 15459)
- **DRAC** : Direction régionale des affaires culturelles

# Objets Monuments historiques

## CLASSÉS ET INSCRITS

EST-CE QUE MON OBJET EST PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES ?

Rendez-vous sur la base de données nationale ou contacter le CAO A\*



Contactez la **DRAC\*** et le **CAOA** pour échanger sur votre projet. Une visite sur place peut être organisée.

1

### QUELQUES CONTACTS



FÉDÉRATION FRANÇAISE

LISTE RÉGIONALE



2

Demandez des devis à des professionnels de la conservation-restauration.



Bien demander dans le devis un **rapport d'intervention**, il est obligatoire pour le versement des subventions.

Envoyez le formulaire **Cerfa 15459** et le **devis** envisagé mais **non signé** au **CAOA** qui le transmettra à la DRAC.

3

FORMULAIRE



Attendre le retour de la **DRAC** avant de commencer l'intervention.

Vous pouvez faire une demande de **subvention** à la **DRAC**.



4

Vous pouvez faire une demande de **subvention** au **Département**.



DEMARCHES SIMPLIFIÉES



FORMULAIRE DE DEMANDE



Votre projet est proposé aux élus et un **arrêté d'octroi** de subvention vous est adressé.

Autorisation de la DRAC + Arrêtés de subventions  
**LANCEMENT DES TRAVAUX**



**L'INTERVENTION EST TERMINÉE !**

Demandez le versement des subventions au **Département** en envoyant les **factures** et le **rapport d'intervention**.

5

**COMMUNIQUEZ SUR VOTRE RESTAURATION !**

Auprès des habitants de votre commune, sur [patrimoine-savoie.fr](http://patrimoine-savoie.fr), dans la Rubrique des Patrimoines...

Tu as vu comme il est beau ? 😊



# Objets du Répertoire

## DÉPARTEMENTAL

EST-CE QUE MON OBJET FAIT PARTIE DU REPERTOIRE DÉPARTEMENTAL ?

Demandez à la Conservation départementale du Patrimoine !



Contactez la **CDAOA\*** pour **échanger sur votre projet**. Une visite sur place peut être organisée.

1

### QUELQUES CONTACTS



FÉDÉRATION FRANÇAISE

LISTE RÉGIONALE



2

Demandez des devis à des **professionnels de la conservation-restauration**.



Bien demander dans le devis un **rapport d'intervention**, il est obligatoire pour le versement de la subvention.

Faites une demande de **subvention** au Département en remplissant le formulaire dédié.

3

FORMULAIRE



Les travaux ne doivent **pas avoir commencé** avant la demande de subvention.



Votre projet est proposé aux élus et un **arrêté d'octroi** de subvention vous est adressé.



LANCEMENT DES TRAVAUX



L'INTERVENTION EST TERMINÉE !

Demandez le versement de la subvention au **Département** en envoyant les **factures** et le **rapport d'intervention**.

4

Allez, prends la pose ! T'es la star du jour 😊



**COMMUNIQUEZ SUR VOTRE RESTAURATION !** 📸

Auprès des habitants de votre commune, sur [Patrimoine-savoie.fr](http://Patrimoine-savoie.fr), dans la Rubrique des Patrimoines...



# Ajouter un objet

## AU RÉPERTOIRE DÉPARTEMENTAL

POURQUOI AJOUTER SON OBJET AU RÉPERTOIRE ?

**Parce qu'il fait partie du patrimoine savoyard !** Mais aussi pour contribuer à sa conservation et à sa valorisation en bénéficiant d'une aide du Département.

Contactez la **CDAOA\***. Si votre objet n'est pas connu, elle viendra le **photographier** sur place et rédiger une fiche d'**inventaire**.

1

2

Envoyez un **courrier** à l'attention du **Président** du Conseil départemental et une **délibération municipale**, demandant l'ajout de l'objet au Répertoire départemental.

Votre demande est étudiée par un **comité** puis présentée aux **élus**.



RÉCEPTION D'UNE NOTIFICATION



VOTRE OBJET EST AU RÉPERTOIRE !

Bienvenue,  
comment tu  
t'appelles ? 😊



Ah non, il n'y a  
plus de place ! 😞

# Contacts

DÉCOUVREZ VOS INTERLOCUTEURS ET LEURS MISSIONS



## CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE

✉ [cdp@savoie.fr](mailto:cdp@savoie.fr) ☎ 04 79 70 63 60

## CONSERVATRICE DÉLÉGUÉE DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

✉ [clara.berelle@savoie.fr](mailto:clara.berelle@savoie.fr) ☎ 04 79 70 63 42

## GESTIONNAIRE DES SUBVENTIONS

✉ [marion.leymarie@savoie.fr](mailto:marion.leymarie@savoie.fr) ☎ 04 79 70 63 64

## CHARGÉE DE VALORISATION

✉ [amandine.dibilly@savoie.fr](mailto:amandine.dibilly@savoie.fr) ☎ 04 79 70 63 78



### Accueil

Bienvenue sur le site de la Savoie ...

Savoie.fr



### La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré du ministère de la Culture placée sous l'autorité de la Préfète de région. La DRAC est chargée de conduire et...

MinistereCC



## GESTIONNAIRE DES SUBVENTIONS DRAC

✉ [sonia.hamelin@culture.gouv.fr](mailto:sonia.hamelin@culture.gouv.fr) ☎ 04 72 00 43 43

## CONSERVATRICE RÉGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

✉ [carine.durand@culture.gouv.fr](mailto:carine.durand@culture.gouv.fr) ☎ 04 72 00 43 37

## CONSERVATEUR DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

✉ [philippe.raffaelli.ext@culture.gouv.fr](mailto:philippe.raffaelli.ext@culture.gouv.fr) ☎ 06 63 56 95 62



LE DÉPARTEMENT